L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — [illegible] MATIN, 13 JUIN 1875. — 46me Année.

DUFOUR & LIMET.
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS
DIMANCHE MATIN, 13 JUIN

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, trois terrains avec bâtisses au faubourg St. Jean faisant face à la rue Broad, près celle de l'Hôpital.

Par M. W. Newman, au No 63 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co.—au No 28 de la rue de Chartres—marchandises sèches, lingerie "nouveautés," rubans, dentelles, broderies, Hambourg nets, etc.

ATTENTION!!

Propriété améliorée à l'encan par le shérif.

Nous appelons l'attention publique sur la vente aux enchères qui aura lieu demain, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, de trois terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés au faubourg St. Jean, dans le Deuxième District de cette ville, faisant face à la rue Broad, près celle de l'Hôpital.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

Le sucre en Louisiane.

Si le prochain Congrès, qui sera largement démocrate à la Chambre et à peu près partagé au Sénat, voulait faire quelque chose pour la Louisiane, il faudrait qu'il lui permît tout d'abord de se défaire du gouvernement d'aventuriers auxquels cet Etat peut hardiment attribuer tous ses maux, et ensuite qu'il lui offrît en compensation de ses pertes, une augmentation de tarif contre le sucre importé aux Etats-Unis. La consommation annuelle est de 1,200,000 boucauts; la Louisiane qui en fournissait le tiers avant la guerre, n'en fournit plus que le douzième. En sorte que le prix du sucre, qui monte toujours, profite à l'île de Cube et non à nous, ce qui est une duperie. Ne vaudrait-il pas mieux que les 100 millions de piastres que nous donnons chaque année aux producteurs de sucre étranger restassent aux Etats-Unis.

Incontestablement oui. Eh bien alors l'affaire est facile et pourrait se réaliser en trois ou quatre ans. Le moyen consisterait à augmenter d'un cent le tarif actuel. Cette augmentation suffirait pour faire reprendre avec vigueur la culture de la canne à sucre en Louisiane et pour la propager au Texas et dans toutes les régions du Sud où cette plante peut prospérer.

On peut objecter à cela que l'intérêt des consommateurs serait sacrifié à celui des planteurs dont le nombre est trop faible pour être pris en considération et que, sous ce rapport, l'aggravation du tarif serait une mesure nuisible, quelque avantage que la Louisiane pût en retirer. Nous admettons bien que la Louisiane est l'Etat qui aurait, pour commencer, tout le bénéfice du changement, mais sans vouloir rétorquer l'argument par des arguments de même nature contre quelques Etats du nord à l'industrie desquels l'intérêt de l'ouest et du sud est sacrifié depuis plus d'un demi siècle, nous dirons que les plaintes n'auraient pas lieu de se produire longtemps; avec un nouveau tarif l'industrie sucrière se développerait avec rapidité dans nos campagnes et que la production ne tarderait pas à quadrupler, à décupler même. Que le droit sur le sucre étranger soit porté à un cent de plus et des centaines de plantations cotonnières deviendront des plantations sucrières, et des milliers de gens qui trouvent difficilement à s'occuper dans les villes se transporteront dans les campagnes pour y cultiver la canne sans le secours des affranchis.

Nous ne doutons pas qu'il ne s'établît alors, de distance en distance, des moulins pour la roulaison des cannes et des appareils pour la fabrication spéciale du sucre. Ces établissements achèteraient les champs de cannes et travailleraient pour leur propre compte, ce qui permettrait aux familles les plus pauvres de se livrer à la culture d'une plante qui jusqu'ici a été le monopole presque exclusif du riche planteur. C'est ainsi que les choses se passent dans les îles françaises des Antilles, et c'est à l'aide de ce moyen que l'agriculture à la Martinique et à la Guadeloupe a pris une si grande extension, surtout en ce qui concerne le sucre. Ces colonies ont pendant un instant redouté la concurrence du sucre de betterave, et c'est pendant qu'elles avaient des esclaves que cette crainte les a troublées; mais, chose assez extraordinaire, c'est l'abolition de l'esclavage qui les a enrichies au lieu de les ruiner. Beaucoup de gens se sont mis à planter et à travailler la canne à sucre, parce qu'elle était d'une vente facile sur pied, et le nombre des cultivateurs a doublé.

Voilà ce qui arriverait nécessairement en Louisiane si cette même facilité était donnée aux cultivateurs. On aurait tout d'abord, pour peupler les campagnes, les familles qui sont à bout de ressources ici ou ailleurs; et ensuite on aurait une vaste émigration d'Européens attirés par la perspective de fortune assurée qu'on ferait briller à leurs yeux sans qu'on fût obligé d'avoir recours à des tableaux mensongers ou à des exagérations ridicules. Cette émigration viendrait vite et, nous le croyons, en grande affluence, ce qui à notre tour nous émanciperait vis à vis des affranchis, qui aujourd'hui sont plutôt nos maîtres que nos travailleurs.

Une fois l'émigration venue, nous n'aurions plus besoin de tarif. L'établissement de nombreux moulins dans les campagnes suffirait à opérer le changement dont nous parlons. L'industrie sucrière, d'ailleurs, s'étendrait en beaucoup de régions du Nord au moyen de la betterave dont la culture serait promptement encouragée par l'existence même éphémère d'un tarif aggravé. Nous ne croyons pas que jamais la betterave puisse faire à la canne une concurrence dangereuse, et les deux industries nous paraissent de nature à prospérer simultanément. Il faut aujourd'hui 1,200,000 boucauts de sucre pour la consommation des Etats-Unis; dans six ou sept ans, il en faudra 1,500,000.

On comprend que dans une progression de consommation si rapide on ne doive pas rester à la merci d'une production étrangère. Le prix que nous payons déjà à l'île de Cube est le plus lourd des impôts et nous devons nous en affranchir le plus tôt possible. Avec quelques années d'un tarif un peu plus élevé que le tarif actuel, nous verrions la fin de cette exploitation qui nous pressure et nous pressurera toujours d'avantage. Nous avons indiqué le remède; c'est à nos représentants à le faire valoir dans le prochain Congrès. On voit, par ce qui précède, qu'un brillant avenir est encore réservé à la canne à sucre en Louisiane pour peu qu'elle soit protégée et favorisée dans un intérêt général bien compris et bien servi.

Louisiane.

St Charles.—Le gouverneur Kellogg a accepté l'invitation qui lui était faite d'assister à la célébration du 4 juillet à Hahnville. Pour ce jour là, les partis ont fait la paix, et républicains et démocrates confondront leurs rangs et fêteront patriotiquement les glorieux souvenirs de leur commune origine.

—Les artistes du théâtre du Vaudeville de la Nouvelle-Orléans ont promis de donner une représentation à la salle de concerts de Hahnville, au bénéfice de l'église catholique de St-Charles.

—L'ex-gouverneur Hahn, dit le *State Register*, a manifesté sa préférence en faveur de M. Elihu B. Washburne, ministre à Paris, comme futur candidat à la place de président des Etats-Unis.

(*Meschacébé.*)

Bas bien finis pour dames valant $5 la douzaine, à $3,50 chez Danziger.

Musique.—M. V. Wehrmann, rue Royale 139, vient d'ouvrir un magasin de musique où l'on trouvera toujours une belle collection d'instruments et un bon choix de publications françaises et américaines.

L'endroit où acheter vos éventails? chez Danziger.

Les droits de port ou de wharfage.

Nous croyons que le moment est arrivé de faire quelque chose en faveur des navires qui visitent notre port. Les charges qu'ils subissent sont énormes, et si elles étaient maintenues, les améliorations qui doivent être faites à l'embouchure du fleuve ne suffiraient pas à rappeler le commerce maritime dont dépend si grandement l'avenir de notre ville. Si les chemins de fer nous font une rude concurrence dans l'exploitation de la vallée au nord de la Nlle-Orléans, ils ne pourront jamais nous enlever le commerce du Golfe, ni le commerce européen qui se fait par le Golfe, et c'est ce double commerce que nous devons favoriser de toutes nos forces et de tous nos moyens. Il est certain que les droits que nous exigeons de la navigation sont énormes, et que, pour l'encourager, il faut les diminuer de beaucoup, sinon les supprimer tout à fait. Nous voyons, par exemple, que la ligne de steamers, si [illegible] établie entre la Nlle-Orléans et Vera-Cruz, est fortement menacée dans son existence par d'injustifiables pratiques. Ainsi un acte, passé à la dernière session, établit un monopole au profit de la corporation des débardeurs (Longshoremen), et qui interdit aux équipages des navires de s'occuper de chargements et de déchargements. La loi ayant été déclarée inconstitutionnelle, par la Première Cour de District de la Nlle-Orléans, jugeant en dernier ressort en cette matière spéciale, nous ne concevons pas qu'elle soit mise en vigueur plus longtemps. Il faut de toute nécessité que cette tyrannie cesse.

Il faut aussi faire cesser la levée de droits sur le tonnage, droits que la Cour Suprême des Etats-Unis a déclarés inconstitutionnels. Encore si ces droits revenaient à la ville dans leur intégralité, il y aurait en cela une sorte de justice fondée sur les frais que nous coûte l'entretien des quais et des débarcadaires. Mais les rentes, provenant des opérations des collecteurs municipaux, sont si faibles qu'elles ne suffisent pas, il s'en faut de beaucoup, aux dépenses de construction et de réparation des quais. Il nous semble alors qu'il faut se borner à établir une taxe unique et très modérée, laquelle payée facilement et sans fraude, sera infiniment plus fructueuse.

Cette affaire est d'une importance capitale. Elle doit être réglée avant la mise aux enchères de la ferme du port. Cette ferme est encore une chose que nous approuvons beaucoup parce qu'elle déchargera les autorités municipales de soins qu'elles ne peuvent prendre et de travaux qu'elles ne sauraient opérer sans les payer beaucoup plus qu'ils ne vaudraient, mais il faut y mettre une prudence extrême et faire étudier à fond la question afin de savoir au juste, ce que dans l'état si obéré de nos finances, nous pouvons accorder de franchises au commerce maritime et fluvial.

Une communication de la maison Alexander & Sons, adressée à la Chambre de Commerce, met cette Chambre dans la nécessité de présenter au Conseil de ville des suggestions fondées sur des aperçus positifs. Ces suggestions seront précieuses et nous engageons le Conseil à les prendre en telle considération que les circonstances peuvent le permettre.

Double guerre.

Si nos lecteurs ont porté quelque attention à nos dépêches qui sont insérées régulièrement dans la quatrième page de l'*Abeille*, ils ont dû voir que le nouveau secrétaire du Trésor, Bristow, a inauguré son administration par une déclaration de guerre impitoyable aux distilleries illicites, ce dont toutes les femmes de la croisade lui sauront un gré infini, car cette guerre du Trésor est pour ces dames un auxiliaire puissant. Mais le col. Bristow ne borne pas là son génie d'entreprise. Comme un général actif et ambitieux, il fait deux campagnes à la fois, commande à deux corps d'armée et se fait obéir d'une manière admirable. Le dernier exploit de ses hommes n'est pas le moindre et, très probablement, il en résultera pour son département un surcroît de revenu considérable.

Ils ont découvert de grandes opérations de contrebande et ont obtenu des révélations qui impliquent l'intégrité et l'honneur de quelques unes des plus grosses maisons de commerce de New-York. Il y a même eu une arrestation, celle de M. William A. Talcott, associé de H. B. Claflin, le plus grand marchand d'étoffes du monde, dit-on, car l'on assure que maintenant les relations d'affaires de Claflin sont plus étendues que celles de Stewart lui-même. Ce dernier qui a fait tant de bruit dans le commerce des calicots, des lainages et des soieries, ne viendrait plus qu'en second ligne.

On serait disposé d'autant mieux à le croire que Claflin se livre, selon toute apparence, à la contrebande, tandis que Stewart n'a peut-être jamais usé de ce moyen pour faire une fortune rapide. Quoiqu'il en soit, Talcott et Claflin ont eu le tort de se laisser prendre, et aujourd'hui ils sont accusés d'avoir participé à des opérations frauduleuses et d'avoir reçu quantité de soieries et d'autres marchandises quand ils savaient que ces marchandises avaient été introduites en libre pratique et en violation des droits de douane.

Les dernières nouvelles disent que la maison Claflin et Cie. sera poursuivie pour un montant énorme, probablement pour environ cinq millions de piastres. Les plus habiles avocats de New-York ont déjà été retenus pour la défense et parmi eux on cite le général Butler, du Massachusetts. C'est clair, Butler devait être là. Qui se ressemble etc.... Nous n'achèverons pas le proverbe, par crainte d'un procès en diffamation, car on dit que Butler est l'homme le mieux informé des Etats-Unis, et, que d'une manière ou de l'autre, il sait tout ce qui s'y passe.

Du reste, il faut attendre que les hommes de Bristow aient produit leurs preuves. Il y a cependant un mot de A. T. Stewart que nous devons citer à l'appui d'une accusation générale de contrebande pour les soieries. Stewart a dit que la contrebande ruinait les marchands de soieries qui payaient les droits et qu'il n'entrait pas moins de $60,000,000 de soieries en contravention aux droits de douane annuellement. Enfin, l'affaire est si grave que le juge Pierrepont, le nouvel avocat-général, est décidé, dit on, à prêter personnellement son ministère à la poursuite. Il faut donc s'attendre à d'importants développements.

Excellents marchés en Alpacas noirs chez Danziger.

Vous êtes-vous assuré la vie?—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la *New York Life Insurance Company*, que l'on trouvera dans les colonnes d'avis de l'*Abeille*. L'actif de cette compagnie dépasse $27,000,000, et elle est rangée à bon droit parmi celles qui commandent à un degré éminent la confiance publique.

Grand succès.—Les beaux et bons meubles dont se compose le vaste stock de M. Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido, s'écoulent rapidement, grâce au bon marché auquel les livre ce dernier qui liquide. L'assortiment de M. Hubbard est un des plus beaux et des plus complets de la Nouvelle-Orléans. Les touristes en villégiature trouveront chez lui tout ce qu'il leur faut pour meubler leurs cottages et [illegible]

Ameublement Nos 195, 197 et 199.—Voyez la colonne des notices spéciales. Mort de J. L. Vergez, B. F. Jackson et V. B. Barranco. Payable au bureau de la "Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association" rue du Camp 19.

Nouvelles étoffes à robes, chez Danziger, cette semaine.

Machines à coudre.—Point d'excuse pour les familles qui [illegible] meubles indispensables! Allez chez V. Wehrmann, 139 rue Royale, vous pourrez choisir et en acheter à raison d'une piastre par semaine.

Théâtre de l'Opéra.—La représentation [illegible] du club [illegible] Nouvelle-Orléans, a lieu ce soir au théâtre de l'Opéra. Le prix du billet est de 50 cents seulement; les places réservées coûteront 75 cents et les fauteuils et les banquettes des troisièmes 25 cents. Un magnifique [illegible] fera les frais de la représentation. Mme Venian, Mlle [illegible] et Mme Dadet, ont obligeamment offert leur concours à MM. les amateurs qui l'ont accepté avec reconnaissance. Nous croyons devoir adresser un dernier appel au public: il s'agit de secourir quelques familles malheureuses, et il est à désirer que chacun coopère à cette bonne œuvre.

[illegible] Le club de Garrick donnera vendredi soir, 25 du courant, une représentation au théâtre des Variétés [illegible] au profit de l'Association [illegible] pour les pauvres de l'Etat. On jouera la pièce intitulée "London Assurance" où paraîtra toute la troupe du club. Prix d'entrée [illegible] qui ne se montre jamais sourd aux appels de la charité.

Orleans Dramatic Association. Cette association donnera sa seconde représentation mercredi, 23 juin, au théâtre des Variétés. Elle se composera de deux pièces charmantes: "Home" et "The Artful Dodger." Nos bien sincères remerciements [illegible] qu'il a eu l'obligeance de nous adresser.

[illegible] lundi, 21 juin, au Théâtre des Variétés. "Won at last" et "First Love," deux délicieuses comédies, seront jouées par les amateurs. Nous accusons réception de plusieurs cartes d'entrées pour lesquelles nous prions les New Histrionics d'agréer nos remerciements.

—On causait entre peintres. La conversation vint à tomber sur un confrère de talent, Mlle X..., qui réussit surtout admirablement les bœufs et autres bêtes à cornes.
—Elle ne se marie décidément pas? fit l'un.
—Il y a quelque temps, elle a bien manqué, répliqua un des interlocuteurs; un homme du monde, riche, bien fait, s'était épris d'elle et allait demander sa main; mais un jour, chez des amis communs, [illegible] a jeté un froid....

THÉÂTRE DE L'OPÉRA.
Au Public.

Dans la situation actuelle il me semble démontré que l'organisation régulière d'une troupe lyrique sérieuse [illegible] à la Nouvelle-Orléans. Je me décide donc à tenter, pour la saison 1875-76, la formation d'une troupe de DRAME, COMÉDIE, VAUDEVILLE, PETITE OPÉRETTE et DANSE. En conséquence j'ai l'honneur d'annoncer que je mets en circulation des listes de souscription à cet effet.

Prix des places: Parquet, rez-de-chaussée, Premières et Secondes $1, sauf les avant-scènes [illegible]

Un TIERS de la souscription payable sur ma demande, avant mon départ pour Paris; les deux autres tiers, en deux billets, souscrits à mon ordre, sous forme conditionnelle [illegible] payables, l'un le 1er décembre 1875, l'autre le 1er février 1876.

Saison régulière, 100 représentations, six mois. [illegible]

L. PLACIDE CANONGE.
9 juin—6t — 7 juin 1875, Nouvelle-Orléans.

Décédé, mardi, le 8 juin, à quatre heures du matin, à l'âge de soixante-treize ans, Dame J. PIFFAUT, née Vidéau, native de Bordeaux, France.

Décédée, samedi matin, 12 juin 1875, à 6 heures, à l'âge de [illegible] cinq ans, JEANNE VERGES, née en France. Ses amis et connaissances et ceux de son fils, John B. Verges, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu AUJOURD'HUI, dimanche, à quatre heures de l'après-midi. [illegible]

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré mardi 15 [illegible] à Carrollton, à onze heures précises du matin, pour le repos de l'âme de BERNARD FOS.
Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister.
13 juin—2t — De la part de ses enfants.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré pour le repos de l'âme de feu PIERRE CONROTTE, le lundi 14 juin 1875, à sept heures du matin, à l'église de l'Annonciation, rue Marais, [illegible]
Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille sont priés d'y assister.
De la part de ses enfants.
30 mai—3, 6 10 et 13 juin.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana, Au No 19 de la rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 4 juin 1875.—Les membres de cette société sont, par le présent, informés de la mort de J. L. Vergez, décédé [illegible] de la mort de B. F. Jackson, décédé à Mansfield, Lne, de la mort de V. B. Barranco, décédé à la Nouvelle-Orléans, le 12 décembre 1874. Ils sont requis, sans autre avis, de se présenter aux Bureaux [illegible] 4 heures de l'après midi, et d'y payer [illegible]
5 juin—au 12 juin. — R. W. YOUNG, Secrétaire.

Mariages et Décès annoncés dans les journaux de la Ville, durant la semaine.

MARIAGES.

H. W. Olmsted à Mlle B. Williamson.
A. B. Levy à Mlle Ida Waters.
Henry M. Woolf à Mlle Cécile Mordecai.
John Le [illegible] à Mlle [illegible]
John Glancey à Mlle [illegible]

DÉCÈS.

Thomasine Rolf Ros, 5 ans, Nlle-Orléans.
Joseph Robert [illegible], Nlle-Orléans.
Harvey B. Steele, 73 ans, New York.
G. Bindernagel, 61 ans, Allemagne.
Cornelius J. [illegible], Nlle-Orléans.
Jeane Verges, 68 ans, France.
Louis Arthur Guillotte, 30 ans, Nlle-Orléans.
Un enfant de 10 mois, fils de J. H. Murray et de Margaret Maney.
Juanita, 18 mois, fille de [illegible] Conga et de Clara Rodney.
George H. Rose, 16 ans, Louisiane.
George L. Trask, de la maison Trask & Ripley, de New-York.
Regina, enfant de 7 mois, fille de J. A. Castanedo et de M. Fortier.
Miss Mary Elizabeth Mercer, 29 ans et demi, New-York.
William M. Mason, [illegible], Kentucky.
Miss Bridget Reilly, 18 ans, Irlande.
Juan Bautista de Renteria, 40 ans, Espagne.
Mlle Elvira Gros, 12 ans, Louisiane.
Emma Elizabeth [illegible], Angleterre.
Joseph Bernichon, 51 ans, France.
Dame J. Piffaut, 61 ans, France.
Un enfant d'Andrew Leary et de Marie Conner, 9 mois.
William Bruce, décédé à Londres.
Un enfant de George E. et de Julia Maxent, 4 mois et demi.
Wm. Hieger, 51 ans, Angleterre.
Wm. [illegible], New-York.
Wm. Cass [illegible], enfant de 8 mois.
Camilla M. Greenwood, 3 ans et 7 mois.
Richard J. Gilmore, 5 mois.
Gabriel [illegible], France.
Marie Rosa [illegible], 4 ans et 5 mois, Nlle-Orléans.

A. BROUSSEAU,
AU NO. 17 DE LA RUE DE CHARTRES,
offre, à bas prix en gros et en détail,
TAPIS,
NATTES,
TOILES CIRÉES anglaises et américaines,
STORES,
COUVERTURES DE TABLE ET DE PIANOS,
ÉTOFFES et GARNITURES pour RIDEAUX et MEUBLES,
TOILES CIRÉES de table [illegible] DE VANTS de CHEMINÉE, PAILLASSONS, etc.

Payez vos Licences.
On les délivre à très bas prix
CHEZ
J. BRETTE,
14 — rue St. Charles, — 14

Société de Bienfaisance Mutuelle [illegible]

J. TURCOTTE,

A. MEN
WORKINGMEN'S BANK.
(BANQUE DES TRAVAILLEURS.)
84 [illegible] RUE DU CANAL
Vor. MAIGNAN, Président. — J. B. MONDINOT, Caissier.
Affaires de Banque en général, et Caisse d'Épargne.
[illegible]
La Banque est ouverte de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi [illegible]

Grenadines.
Jolies Grenadines noires à raies de satin, réduites de $1.25 à 75 cents la yarde, chez
J. TURCOTTE,
135 rue du Canal, coin Baronne.
13 juin—1f

AVIS.—Les délégués élus pour représenter les différentes unions [illegible] JEUDI SOIR, 17 juin 1875, à sept heures [illegible]
ARCHIBALD MITCHELL, Président.
W. P. [illegible], Secrétaire.

Union des [illegible] — EDOUARD DE [illegible], Secrétaire.

V. A. [illegible], Secrétaire. Nlle-Orléans, 12 juin 1875.

Aux Propriétaires du [illegible] Ward.
B. SALOY.
GEORGE MERZ.
Dr. A. LANDRY.
13 juin—2t

Avis.
Les Jeunes Gens des 3 bataillons [illegible] chez M. LOUIS ESTRADE [illegible]

Les Marchés Particuliers décidents!
Les bouchers propriétaires des [illegible]
Le Secrétaire.

Grande Soirée de Famille.
[illegible]

Avis.
Nouvelle-Orléans, 5 juin 1875.
Aux officiers et aux directeurs de la Compagnie d'Assurance des Pompiers.
Messieurs—Ma maison et mon mobilier, situés [illegible] ont été détruits par un incendie, le 4 juin. Permettez-moi de vous remercier de la manière prompte et satisfaisante dont vous avez payé la perte.
Je suis respectueusement,
13 juin—1t — Mme MARIE FINK.

INTERESSANT
POUR
Les acheteurs de marchandises Sèches.
GRANDE CONSTERNATION
Parmi les marchands de New-York
Grands stocks de marchandises achetés aux récents encans.
Nouvellement reçu,
[illegible] caisses de DOMESTICS et de CALICOTS [illegible] pour cent au-dessous des prix de manufacture.
10 caisses Linon LAWNS et ÉTOFFES A ROBES TOILE, de toutes descriptions.
[illegible] caisses ÉTOFFES DE BLANC [illegible] Victoria Lawns [illegible]
LES MEILLEURS MARCHÉS QUE NOUS AYONS JAMAIS OFFERTS AU PUBLIC.
TOUTES CES MARCHANDISES REÇUES PAR VOIE DE CHEMIN DE FER, CETTE SEMAINE,
ACHETÉES A DES PRIX DE SACRIFICE ÉNORMES, ELLES SERONT VENDUES SANS RÉSERVE.
500 costumes pour dames et enfants.
CINQ CAISSES BONNETERIE ASSORTIE.
UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE RUBANS A CEINTURES.
1000 PARASOLS.
100 DOUZAINES CHEMISES D'HOMMES POUR GRANDE TENUE.
100 DOUZAINES MOUCHOIRS TOILE BATISTE.
[illegible]
FELLMAN BROS.,
125 [illegible] rue du Canal [illegible] 125
(Bâtisse Touro.)

Le Bureau de Prêts,
No 17 RUE BARONNE, en face du Grunewald Hall.
[illegible]
OTTO WANER, Propriétaire.

GRAND SACRIFICE
De pianos de seconde main.
[illegible] GRUNEWALD, [illegible]

J. TURCOTTE,
135 rue du Canal, coin Baronne.
VICTORIA LAWNS.

UN GRAND BAZAR
[illegible]
Jos. B. Hubbard
Les meilleures Lainages à [illegible] cents la yarde
MEUBLES
Grenadines noires.
[illegible]
Nouvelles Étoffes [illegible]
J. TURCOTTE,
BERCIER & DE SMET,
Importateurs, No. 5 rue Tchoupitoulas
SEULS AGENTS POUR LE [illegible]
JULES ROBIN & CO. [illegible]
SEIGNOURET FRÈRES [illegible]
MARIE BRIZARD & ROGER [illegible]
DUPRAT, CLEMENT & [illegible]
TOUSSAINT COUSSAIN [illegible]
GOLSBOROUGH, FOSTER & CO. [illegible] Whisky Rye et Bourbon.
Nouveaux Genres.
J. TURCOTTE,
Grande réduction pour cause d'inventaire
—AU—
CRESCENT STORE,
Marchandises Sèches [illegible]
Quelle est la raison de la grande affluence au magasin de
MOODY?
[illegible]
Sachets d'Espagne.
Meubles. — Meubles.
W. B. STEVENSON,
V. WEHRMANN
A L'HONNEUR [illegible] MAGASIN DE MUSIQUE, INSTRUMENTS [illegible]
Lager de la Nouvelle-Orléans,
CASPAR LUSSE,
A Vendre.
J. TURCOTTE,
Demande de Maison.

CHEMISES FRANÇAISES
Chemises Françaises,
S. SEMBRE,
COIN ST-LOUIS ET ROYALE.
Grande Réduction de Prix.
[illegible]
NEW-YORK
Life Insurance Company.
Actif, plus de $27,000,000.
[illegible]
AU PUBLIC. [illegible] AMBROISE VITERE.
Pour Bordeaux.
AVIS.
Avis aux contribuables de la ville.
En magasin et à vendre par les soussignés:
250 [illegible]
A livrer par le navire [illegible]
1150 [illegible]
100 [illegible]
J. W. PETTY

SEULEMENT 50 cts!
Maison établie en 1857.
U. PITARD,
Importateur et marchand de
QUINCAILLERIE,
ALFRED MERCIER
A LOUER.
A vendre.

Célébration du 4 Juillet.
GRAND FEU D'ARTIFICE.
Grande Loterie de la Louisiane.
Aux Foire Grande.
[illegible]
La Guirlande [illegible]
ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES
L'Académie de Musique.
Grande fête
Aux Foire Grande,
L'École Allemande-Américaine.
Course pour les Marchands de Lait et les Bouchers.
GERMANO-AMÉRICAINES.
Santeria aux Foires Grandes.
GRAND BAL.
Société de secours de 1875.
APPEL AU PEUPLE.
Vente de Machines à Coudre dans l'année 1874.
Examinez vos vieilles photographies [illegible]
JOHN H. CLARKE

MANUFACTURE DE CIGARES.
A. SUAREZ FERNANDEZ,
[illegible]
M. J. RIVET,
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE E. MONTEGUDE & CO.
[illegible]
88 RUE DE CHARTRES, COIN BIENVILLE, NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
CIGARES, CIGARES
Faits par Millions,
No 78, RUE DE CHARTRES.
[illegible]
F. HAEHNEL.
Var. MAIGNAN,
NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT,
[illegible]
23 et 25 — rue Bienville — 23 et 25
A. ROCHEREAU & CO.,
Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne
COMMISSION MERCHANTS,
WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.
New York. — New Orleans.
J. P. SABRAZIN,
Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.
[illegible]
La Louisiane Benevolent Home Bank Insurance Co. de la Nlle-Orléans.
Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
THEOPHILE DUBOIS,
Courtier en Marchandises.
VOICI LE MOMENT!
VETEMENTS
à des prix encore réduits.
[illegible]
LÉON GODCHAUX,
Restaurants, Hôtels, &c.
HOTEL SHADY GROVE,
à BILOXI, (Mississippi.)
HOTEL DE L'EUROPE,
A Biloxi.
RESTAURANT et HOTEL
De Joseph Pasteau,
A EST-PASCAGOULA, MISS.
Commercial Restaurant,
MM. GERMAIN & AUGUSTE,
Tuyaux de dessèchement.
LE MAGASIN ROUGE!
M. LION,
JOS. DAVID,
[illegible]